

12-03-2014

Sujet : Ateliers Castelnau

À qui de droit

J'aimerais exprimer mon désaccord face à la construction de 6 étages prévue aux Ateliers Caslelnau. J'ai un penthouse en face , au 4^e étage du 7272 Clark (coin Castelnau) que j'ai acheté en partie à cause du coucher de soleil et de l'absence de gros édifices autour. La construction d'un immeuble de 6 étages aux Ateliers bloquerait significativement la vue . J'estime que la construction ne devrait pas dépasser 5 étages.

Merci de prendre ce point en considération,

Louise Corneille